

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 MAI 2014

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 22 Mai, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : GAUDRY Pierre (Pouvoir à GEROLT Didier), FERRARIS Pierre. Absents : Néant. Secrétaire de séance : CHARPIGNY Mathilde) a pris les décisions suivantes :

### FEUX D'ARTIFICE DES 13 JUILLET 2014 ET 14 AOUT 2014 : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir pour le feu d'artifice du 13.07.2014 le devis de la SARL BARON – 01340 FOISSIAT.  
- a décidé à l'unanimité de retenir pour le spectacle pyrotechnique du 14.08.2014 le devis de la SARL BARON – 01340 FOISSIAT (facture prise en charge pour moitié par les forains et pour moitié par la commune).

### EXTINCTEURS MAISON MEDICALE : ETUDE DE DEVIS (MATERIEL NEUF)

- a décidé, à l'unanimité, de valider le devis de l'entreprise EUROFEU SERVICES – 21410 ST VIT d'un montant de 266.00 € HT pour la fourniture des extincteurs, panneaux de signalisation etc...  
- a décidé à l'unanimité de confier la vérification annuelle desdits extincteurs à l'entreprise EUROFEU SERVICES.

### MAISON DE L'INSTITUTRICE : ETUDE DE DEVIS ET VARIANTES

- a décidé de surseoir à statuer et de faire des courriers de réponse négative aux entreprises qui ont établi des devis (devis hors budget).

### ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2014 AUX ASSOCIATIONS ET DIVERS

- a décidé à l'unanimité d'allouer aux sociétés locales et divers organismes les subventions pour l'année 2014.

### AMIS DU VIEUX ROMENAY : VALIDATION DE LA VENTE DE L'ETANG DE LA CHAGNE A LA COMMUNE DE ROMENAY SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION

- a décidé à l'unanimité de faire l'acquisition de l'Etang de la Chagne auprès de l'association des Amis du Vieux Romenay pour la somme de 54 000 € (frais de notaire en sus à la charge de la commune de Romenay).  
- a désigné à l'unanimité le SCP PERRAULT et PERE – 71470 ROMENAY pour accomplir les formalités nécessaires et établir l'acte correspondant.  
- autorise à l'unanimité M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires, signer l'acte ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

### COMMISSION VOIRIE DU 28.04.2014 : DELIBERATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPAS

- a décidé par 16 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre, de prendre en charge les frais de repas de la commission de la voirie du 28.04.2014 pour un montant de 119.00 € TTC.  
- a décidé, par 16 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre de prendre en charge ces frais de repas pendant la durée du mandat à raison d'une fois par an.

### ALLOCATION DES INDEMNITES DE CONSEIL ET DE CONFECTION DE BUDGET AU TRESORIER MUNICIPAL DE CUISERY (Nouvelle délibération suite à changement de mandat)

- a décidé, à l'unanimité, d'attribuer pour la durée du mandat du conseil Municipal, à M. Luc VOISIN, Receveur Municipal, l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 et du décret n°82-979 du 19 novembre 1982.

### JURY D'ASSISES : CONSTITUTION DU JURY POUR 2015 PAR TIRAGE AU SORT SUR LA LISTE ELECTORALE

- a procédé au tirage au sort de 3 personnes inscrites sur la liste électorale, à savoir :

- M. PRALET Philippe - « Curciat » - 71470 ROMENAY
- M. MEUNIER Eric - « Curtavoche » - 71470 ROMENAY
- M. BESSARD Jacques - « Les Hôtelets » - 71470 ROMENAY

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) : RENOUVELLEMENT DES MEMBRES (PROPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A APPEL A CANDIDATURES DANS LA PRESSE)

- a dressé une liste de 12 membres titulaires et une liste de 12 membres suppléants pour proposition à la direction départementale des finances publiques.

### INSEE – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015 : DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL

- a décidé à l'unanimité de désigner comme coordonnateur communal d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement de 2015 Madame LANGERON Danielle, conseillère municipale.

### DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE ROMENAY ET CREATION DE L'ASSOCIATION SOL DE BRESSE MUSIC : TRANSFERT DES BIENS A LA COMMUNE CONFORMEMENT AUX STATUTS DE L'HARMONIE PUIS TRANSFERT A LA NOUVELLE ENTITE

- a pris connaissance des éléments relatifs à la dissolution de l'Harmonie municipale et au transfert des biens à la nouvelle entité créée.

- précise que la délibération sera prise lors de la prochaine séance du conseil municipal, afin de pouvoir préalablement consulter le Trésorier Municipal sur les formalités et écrites comptables à accomplir.

### **DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS »**

- a décidé par 14 voix pour et 4 abstentions d'adhérer au dispositif « Voisins Vigilants ».
- autorise par 14 voix pour et 4 abstentions M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la mise en place et au développement de ce dispositif dans la commune de Romenay.

### **AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME**

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par M. Dominique BONIN pour la construction d'un abri de jardin sur sa propriété située au lieudit « Loizette – 18, Impasse de la Vigne ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par Mme SANTONI Jacqueline pour des travaux de réfection de toiture sur sa propriété située au lieudit « La Brosse - 191, Route de la Brosse » (pour information car demande acceptée par la DDT le 20.05.2014).
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. VERDIER Michel pour la construction d'un abri de jardin sur sa propriété située « Les Dourys – 3, Impasse des Pâquerettes ».
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par la SCI Le Curtil Gravet – Mme Brigitte LONJARET pour des travaux de modifications d'ouvertures sur sa propriété située au lieudit « Le Petit Biolay - Chemin de la Forêt ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me Céline CAUSSE pour la propriété des Consorts CLERC Adrien située au lieudit « Les Barres » (superficie : 1957 m<sup>2</sup>).
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me Céline CAUSSE pour la propriété des Consorts CLERC Adrien située au lieudit « Les Barres » (superficie : 712 m<sup>2</sup>).

### **REMBOURSEMENT GROUPAMA EN FAVEUR DE LA COMMUNE : SINISTRE BRIS DE GLACE TRACTEUR DU 06.03.2014 (985.00 €)**

- a accepté à l'unanimité le remboursement de Groupama Rhône Alpes Auvergne d'un montant de 985.00 €.

### **DISSOLUTION DU SIVU ROMENAY – RATENELLE : INTEGRATION DES BIENS DANS L'ACTIF DE LA COMMUNE ET REFORME DE CES BIENS AVANT TRANSFERT AU SIVOM DU LOUHANNAIS**

- a décidé à l'unanimité de sortir de l'inventaire de la commune de Romenay les biens réformés suivants : Camion BOM + Camion Grue + armoire à DMS + Colonnes tri sélectif
- a décidé à l'unanimité de mettre ces biens réformés à la disposition du SIVOM du Louhannais dans le cadre du transfert de la compétence « ordures ménagères » suite à la dissolution du SIVU Romenay – Raténelle.

### **MAITRISE D'ŒUVRE – ASSAINISSEMENT – HAMEAU DE BEAUMARTIN + GARAGE MOSSU + LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3 : ETUDE DE DEVIS**

- a décidé, par 16 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre, de retenir le devis du Cabinet BERTHET-LIOGIER-CAULFUTY – 71530 CRISSEY d'un montant de 2700 € HT.
- autorise par 16 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre M. le Maire à signer le devis et passer la commande.

### **A PRIS CONNAISSANCE :**

- de l'accord d'exonération de la taxe d'aménagement du futur EHPAD.
- du fonctionnement de la cantine (repas...).
- du projet de travaux sur le perron de l'école
- du courrier de l'association des Amis du Vieux Romenay concernant les conditions posées par la famille quant au transfert du fonds photographique BONNET-MEUNIER 1927-1944 à l'association AVR (et à la commune en cas de dissolution des AVR)
- du lancement du marché pour le changement de la chaudière de la salle des fêtes avec passage du fioul au gaz.
- infos nouvelles chaînes TNT à compter du 10.06.2014 + possibilité d'aides financières pour les personnes qui ne recevraient plus certaines chaînes existantes à la suite des changements de canaux.
- Pays de la Bresse Bourguignonne : édition d'un coffret « Balades Vertes » en Bresse bourguignonne composé de 25 fiches reprenant les différents circuits sur notre territoire.
- courrier de réponse du Conseil Général de S. et L. donnant son accord à la commune de Romenay afin d'utiliser les droits cartographiques des balades vertes pour la réalisation d'un dépliant touristique.
- du désherbage effectué à la médiathèque.

### **A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

